Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

Formation massée
PSE1 et PSE2 en WE

DOSSIER DU CANDIDAT

PRESENTATION DU CENTRE DE FORMATION

Le Ministère de l'intérieur autorise la Fédération française des Secouristes Français Croix Blanche à délivrer des formations initiales et continues dans différentes unités d'enseignement du secourisme et par délégation à ses comités départementaux

L'association SECOURISTES FRANÇAIS CROIX BLANCHE -COMITE DEPARTEMENTAL DE L'ISERE (CD38) est prestataire de ces formations, selon le cadre législatif en vigueur, par l'obtention d'un agrément délivré par le Préfet de son territoire.

Le CD38 est également le référent pour les dispositifs prévisionnels de secours sur le département de l'Isère.

Domaines d'intervention

FORMATIONS AU SECOURISME

En formations initiales et formations continues (recyclage) selon la règlementation en vigueur

- Sécurité civile
 - **PSC** : Premiers Secours Citoyen
 - **PSE1 et PSE2** : Premiers Secours en Equipe de de niveau 1 et de niveau 2
 - **SSA** : Surveillance Sauvetage Aquatique
 - **GQS** : Gestes qui sauvent
 - **GSAPE** : Gestes de secours adaptés à la petite enfance

- Prévention et Sécurité
 - **SST** : Sauveteur Secouriste du Travail (Agrément INRS)
 - **Gestion de conflit**

SECOURISME OPERATIONNEL / POSTES DE SECOURS

- Mises en place et gestion de postes de secours dans le cadre d'évènements (manifestations sportives, musicales, culturelles…)

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

LA FORMATION

Arrêté du 15 juin 2024 relatif à la filière opérationnelle de sécurité civile dans le domaine de la formation aux premiers secours.

Pré requis :
- Avoir 16 ans minimum pour l'accès à ce pack
- Être présent sur l'ensemble des journées de PSE1 pour bénéficier de la formation PSE2

La durée de la formation est proposée sur 3 week-ends consécutifs.

Les compétences attendues PSE1 :

1- Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
2- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
3- Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés
4- Réaliser les gestes de premiers secours, seul ou en équipe, face à une personne
 a. Victime d'une obstruction des voies aériennes
 b. Victime d'un saignement abondant
 c. Ayant perdu connaissance
 d. En arrêt cardiaque
 e. Victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique
 f. Présentant un malaise
 g. Présentant un traumatisme des membres ou de la peau
5- Assister des équipiers secouriste, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage
6- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Les compétences attendues PSE2 :

1- Prendre en charge une personne :
 Présentant une affection spécifique ou une aggravation de sa maladie
 Victime d'une atteinte circonstancielle
 Présentant une souffrance psychique ou un comportement inhabituel

2- Assurer, au sein d'une équipe :
 a. L'immobilisation, totale ou partielle, d'une personne victime d'un traumatisme du squelette
 b. Le relevage et le brancardage d'une victime, en vue de son transport
3- Coordonner les actions de secours conduites au sein d'une équipe
4- Evoluer dans le cadre juridique applicable à leur action de secours et dans le respect des procédures définies par leur autorité d'emploi
5- Assurer une protection immédiate, adaptée et permanent, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
6- Réaliser un bilan et d'assurer sa transmission aux services appropriés
7- Adapter leur comportement à la situation ou à l'état de la victime

Méthodes pédagogiques :
Alternance d'apports théoriques et de mises en situation. Apprentissage des gestes, études de cas et QCM seront proposés lors des différentes journées de formation.
Un livret vous est remis le premier jour, reprenant toutes les connaissances règlementaires nécessaires.

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

La disponibilité, le professionnalisme et la maîtrise du domaine enseigné de **nos formateurs** vous garantirons une formation de qualité dans une ambiance conviviale.

Les conditions de validation :

1- Avoir suivi l'ensemble de la formation
2- Avoir acquis chacune des compétences ci-dessus
3- Satisfaire aux modalités certificatives du RIC :
 a. Réalisation correcte lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble de techniques et procédures abordées lors de la formation
 b. Démontrer lors des séquences de mises en situation, l'atteinte des objectifs de la formation en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.

Un recyclage nommé « **formation continue annuelle »** doit être suivi chaque année par son titulaire afin de maintenir sa validité. (En année civile)

VIE PRATIQUE

Jusqu'au 31 décembre 2026 au : 6 rue Roland Garros – 38320 Eybens.
Après une nouvelle adresse sera définie sur Saint Martin d'Hères

UNE CONVOCATION SERA ENVOYEE AUX INSCRITS, 8 JOURS AVANT LE DEBUT E LA FORMATION

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS
INSCRIPTION

Merci de remplir en lettres MAJUSCULES

DATE DE LA FORMATION : 8 (soirée)-9-10 + 16-17 + 23-24 janvier 2027

Nom : Prénom :

Nom de naissance :

Genre : Féminin ☐ Masculin ☐

Date de naissance :

Lieu de naissance : et Département : (chiffre)

Adresse :

Code Postal : VILLE :

Téléphone portable : Courriel :

Situation professionnelle :

Toute inscription est définitive, les désistements ou demandes de report effectuées moins de 8 jours avant la date de formation ou absence le premier jour ne donneront droit à aucun remboursement du CD38 sauf sur présentation d'un justificatif médical.

Autorisation parentale obligatoire pour les candidats mineurs

Je soussigné(e)
Représentant légal de

☐ Autorise son inscription et sa participation à la formation relative à ce dossier d'inscription

☐ Autorise l'association à prendre des photos et les diffuser en interne dans le seul cadre de communication et de promotion des actions de formation.

☐ N'autorise pas la prise de photos

Signature :

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

VOTRE INSCRIPTION

Nom -Prénom :

Conditions d'inscription

La validation de l'inscription sera faite par mail selon la date de dépôt du dossier, le nombre de places restantes et du règlement de l'acompte

- ☐ La fiche de renseignements administratifs (ci-joint page 4)
- ☐ La fiche inscription et tarifaire (page 5)
- ☐ Le contrat de formation signé (ci-joint en page 6-7)
- ☐ La fiche d'engagement (Page 8) et la fiche d'autorisation du droit à l'image (page 9)
- ☐ Le règlement de tout ou partie de la formation (RIB page 10)

Tarifs *(cochez votre profil)*

☐ Coût du pack de formation PSE1+PSE2	650 €

Moyens de paiement *(cochez votre profil)*

☐ Paiement complet - ☐ Chèque(s) à l'ordre de Croix Blanche - ☐ Espèces - ☐ Virement (RIB page 10)	650 €
☐ Paiement de l'acompte - ☐ Chèque à l'ordre de Croix Blanche - ☐ Virement (RIB page 10)	195 €

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

CONTRAT DE FORMATION

Entre les soussignés :
Le comité départemental de l'Isère des Secouristes Français Croix Blanche, représenté par Jonathan DIHO, en qualité de Président,

Et **le stagiaire Mme/M**. :

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet du contrat
L'organisme s'engage à organiser l'action de formation intitulée : **Premiers Secours en Equipe de Niveau 1 (PSE1) + Premiers Secours en Equipe de Niveau 2 (PSE2)**

Article 2 : Nature et caractéristiques de l'action de formation
- L'objectif de la formation est de faire acquérir aux apprenants les capacités nécessaires afin de porter secours, sur le plan technique et humain, à une ou plusieurs victimes, au sein d'une équipe ou en qualité de chef de binôme, avec matériels, dans le cadre d'opérations de secours.
- La formation est proposée en trois week-ends consécutifs.
- La durée totale de la formation est d'une durée de **63** heures.
- L'organisme formateur n'est pas lié par une obligation de résultat

Article 3 : Modalités de l'action de formation
- La formation se déroule en présentiel sur 49h et dont 14h en FOAD : L'organisation de cette FOAD sera envoyée dès le 23 novembre par mail.
- La formation ne peut avoir lieu en deçà de 6 inscrits.
- Les moyens pédagogiques et techniques sont les suivants :
 - Une équipe pédagogique composée de formateurs, dont l'un est désigné comme responsable pédagogique, titulaires du certificat de compétences de « formateur aux premiers secours en équipe ».
 - Des apports de connaissances théoriques, générales ou techniques, avec une priorité donnée aux exercices d'application pratique.
 - Les contenus s'appuient sur un référentiel interne de formation et de certification du Ministère de l'intérieur pour une cohérence des bonnes pratiques au plan national, des organismes habilités.

Article 4 : Modalités d'évaluation

- Evaluation sommative : Elle porte sur une évaluation continue des capacités de l'apprenant à :
 - Réaliser correctement, lors des séquences d'apprentissage, l'ensemble des techniques et des procédures abordées lors de la formation.
 - Démontrer, lors de séquences de mises en situation, l'atteinte de l'ensemble des objectifs de la formation, en termes de capacités théoriques, pratiques et comportementales.
- Evaluation de certification : Elle atteste de l'acquisition du candidat de chacune des compétences suivantes :
 - Evoluer dans le cadre juridique applicable à son action de secours et dans le respect des procédures définies par son autorité d'emploi.
 - Assurer une protection immédiate, adaptée et permanente, pour soi-même, la victime et les autres personnes des dangers environnants
 - Réaliser un bilan et assurer sa transmission aux services appropriés
 - Réaliser les gestes de premiers secours, seul ou en équipe, face à une personne
 - Victime d'une obstruction des voies aériennes
 - Victime d'un saignement abondant
 - Ayant perdu connaissance

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

- En arrêt cardiaque
- Victime d'une détresse respiratoire, circulatoire ou neurologique
- Présentant un malaise
- Présentant un traumatisme des membres ou de la peau

- Assister des équipiers secouriste, lors de manœuvres d'immobilisation, de relevage ou de brancardage
- Adapter son comportement à la situation ou à l'état de la victime

Article 5 : Délivrance du Diplôme

L'aptitude du candidat est sanctionnée par la délivrance d'un certificat de compétences d'équipier secouriste.
Il est délivré aux personnes qui satisfont aux conditions suivantes :

- Avoir suivi l'ensemble de la formation
- Avoir acquis les compétences citées ci-dessus.
- Satisfaire aux modalités d'évaluation du RIC

Le diplôme nominatif établi par la Fédération des Secouristes Françaix Croix Blanche est transmis aux candidats au format dématérialisé (email) par le centre de formation. Si le candidat le souhaite il pourra venir chercher son diplôme au format papier dans nos bureaux aux heures d'ouverture.

La validité du diplôme est d'une année. Une formation continue annuelle est obligatoire afin de maintenir la validité du diplôme.

Article 6 : Absence et interruption de stage

Toutes les heures de formation sont dues.
En cas d'abandon de la formation du fait du stagiaire pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : les heures de formation effectivement réalisées seront facturées.
Toute absence constatée du stagiaire entraînera la non délivrance d'une attestation de formation et la non obtention du diplôme

Fait à

Le

☐ Lu et approuvé
Le stagiaire :
(Nom et Prénom)

Jonathan DIHO, Président du CD38
Des Secouristes Français Croix Blanche

Secouristes Français Croix Blanche
Comité Départemental de l'Isère
Tél : 04 76 96 68 94
Mail : secretariat@croixblanche38.org

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (e) NOM/ Prénom

Sollicite de votre bienveillance la prise en compte de ma demande d'inscription au pack de formation.

Je déclare sur l'honneur :

- Que les informations fournies sont exactes.
- Avoir pris connaissance des conditions d'organisation de la formation et de certification.
- Ne rien dissimuler de mon état de santé en cours de formation (Etat fébrile, COVID, maladies contagieuses, infection…)
- A lire et respecter le règlement intérieur qui me sera transmis avec la convocation (1 semaine avant le premier jour de formation)
- En tant que personne majeur, ne pas m'opposer au droit à l'image au cours de la formation dans un but de communication promotionnelle de l'association
 (En tant que mineurs, seulement avec l'autorisation signée sur la fiche d'inscription de mon représentant légal)
- Être informé du traitement et de l'archivage informatique de mes données personnelles par l'organisme de formation, tenant compte de la protection des données.
- Être informé que tout dossier incomplet ne pourra être pris en compte ou ne sera pas prioritaire selon le nombre de places disponibles.
- Que le règlement complet des frais de formation devra être effectué avant le début de celle-ci.
 Le cas échéant, aucun diplôme ne sera transmis.
- Être informé de l'envoi dématérialisé du diplôme, avec la possibilité de venir chercher la version papier directement au bureau de l'organisme de formation.
- Que l'organisme formateur n'est pas lié par une obligation de résultat, seul le niveau de compétence requis pour chacun des diplômes (PSE1 et PSE2) permettra la validation de la formation et l'obtention du diplôme

Fait à
Signature du stagiaire

Le
Signature du représentant légal
(Si stagiaire mineur)

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

AUTORISATION « Droit à l'image »

Je soussigné(e)

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

Le CD38 de la Croix Blanche à utiliser, sans contrepartie financière, mon image et mes propos, captés dans le cadre des activités de l'établissement, à les enregistrer et les exploiter à des fins d'information et de promotion de l'établissement, à les publier sur les supports de communication papier, analogiques, numériques ou électroniques, connus ou à connaitre, de l'association.
La présente autorisation est consentie, pour la durée nécessaire aux opérations de communication et d'archivage. Elle ne sera rétrocédée à aucun individu, organisme, partenaire ou société tiers.
En cochant cette case, j'autorise le CD38 de la Croix Blanche à publier mon identité et mes résultats d'examen sur son site internet.

Date : Signature :

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les données à caractère personnel collectées dans le cadre des inscriptions aux formations proposées font l'objet d'un traitement dont le Comité départemental 38 de la Croix Blanche, est responsable.

Objet du traitement : le traitement a pour finalité la gestion des activités de formation dont, notamment, la préinscription, l'inscription, le suivi pédagogique et la facturation des services associés.

Fondements juridiques : Le traitement des données relatives à l'image nécessite de recueillir le consentement des personnes concernées.

Catégories de destinataires : les personnels, les élus et les partenaires institutionnels de notre association sont destinataires des données personnelles, uniquement pour les données qui les concernent.

Droits sur vos données : vous pouvez accéder et obtenir copie des données vous concernant. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vos données, d'un droit d'opposition (tenant à un motif légitime), de rectification et de limitation du traitement de vos données ainsi, qu'en toute hypothèse, du droit de retirer vos consentements. Toute personne peut exercer ses droits sur ses données sur simple demande auprès notre secrétariat, par courrier postal : Secouristes Français Croix Blanche, 6 rue Roland Garros, 38320 EYBENS. Toute personne dispose en outre de la possibilité, si elle estime que ces droits ne sont pas respectés, d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés (CNIL).

Secouristes Français Croix Blanche - Comité Départemental de l'Isère
6 Rue Roland Garros - 38320 Eybens
☎ : 04 76 96 68 94 – secretariat@croixblanche38.org - site : www.croixblanche38.org
SIRET : 398 732 453 00038 – APE : 9499Z – N° de déclaration d'activité : 82 38 02280 38

Le dossier est à renvoyer par mail à secretariat@croixblanche38.org

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE Ce relevé est destiné à tout organisme souhaitant connaître vos références bancaires pour domicilier des virements ou des prélèvements sur votre compte

CR SUD RHONE ALPES
SEYSSINET PARISET
Tel. 0476289180 **Fax.** 0438123319

10/01/2022
00330

Intitulé du compte

COMITE DEPART.DE L ISERE FEDE
DES SECOURISTES FRANCAIS
16 RUE HENRI DUNANT
38180 SEYSSINS

Domiciliation

Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB
13906	00042	42049105000	86

IBAN FR76 1390 6000 4242 0491 0500 086

Code BIC (Bank identification code) - code SWIFT AGRIFRPP839